



Lettre mensuelle du Pôle de coopération française

Février 2009

1

L'équipe du Pôle de coopération française à l'URDSE est heureuse de vous présenter sa lettre mensuelle relatant la vie pédagogique et universitaire de la filière spéciale pour le mois de février 2009.

ÉVÉNEMENTS

RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE

Les notes des étudiants des promotions d'AP, de FS1 et de FS2 ont été affichées dans la semaine du 23 février 2009.

CONCOURS DE PLAIDOIRIES

Le 19 février 2009, l'équipe du pôle a distribué les cartes d'étudiant de l'université Lyon 2 aux étudiants de FS1 et FS2 dans l'amphi D. M. Laurent MESMANN, chargé de mission et d'enseignement, a profité de la ferveur générale pour dévoiler le programme du concours de plaidoiries aux étudiants de la filière spéciale. Le Pôle de coopération souhaite en effet profiter de la semaine de la langue française, placée sous la thématique des évolutions du monde et de l'avenir, pour organiser son premier concours de plaidoiries. L'édition 2009 de la semaine de la langue française, illustrée par un titre très parlant : « des mots pour dire demain », sera l'occasion de montrer que la langue française a su s'adapter à la modernité et semble devoir encore traverser de nombreux siècles.

Cette préoccupation quant au lendemain se retrouve dans la mission première de l'URDSE qui est de fournir à ses étudiants les ressources nécessaires pour s'adapter aux évolutions du monde et donc assurer à ceux-ci une lisibilité pour leur futur.

Il ne pouvait donc y avoir de meilleure période pour la filière de droit du Pôle de coopération française pour organiser, du **lundi 16 mars 2009 au vendredi 20 mars 2009, son premier concours de plaidoiries** visant à mettre en avant les multiples richesses de la langue française. Outre l'aspect linguistique, ce concours visera à souligner et récompenser des qualités essentielles à de jeunes juristes : l'expression orale, l'argumentation qu'elle soit teintée d'humour ou qu'elle s'illustre par une imagination fructueuse, la faculté à être synthétique et l'utilisation de manière ciblée de ses connaissances et enfin la capacité à travailler collectivement.

Les modalités de ce concours sont les suivantes:

- **Première sélection :**

Elle sera organisée à l'URDSE **du lundi 2 mars au samedi 14 mars 2009**, dans l'après-midi. Les jurys évalueront les candidats selon leurs compétences d'expression orale, leur aptitude à organiser leurs réponses, à construire une argumentation convaincante et à mobiliser les ressources de leur culture générale.

Le Pôle de coopération se chargera de constituer des équipes de 2 étudiants, le but étant de favoriser l'équité et le travail en commun avec un camarade d'une autre promotion.

Phase finale : Lors de la finale, qui se déroulera en public à l'URDSE le 20 mars 2009, les candidats se prononceront clairement, au cours d'une intervention orale, sur une question précise et tenteront de convaincre un jury présidé par le Chef de projet du Pôle de coopération française.

Cette intervention sera préparée en trois heures dans la matinée à l'URDSE. Les candidats auront réuni sur le thème choisi la documentation qu'ils jugent nécessaire et accéderont à toutes les ressources documentaires des bibliothèques de l'URDSE. La finale se déroulera en public, devant le jury et les invités du Pôle de coopération. Les parents et professeurs des finalistes seront naturellement invités. Les étudiants de la filière spéciale (AP, FS1, FS2 et Masters) seront également présents. Les résultats seront proclamés après délibération du jury, réuni dès la fin du concours.

❖ Calendrier du concours :

- Inscriptions : formation des équipes le 13 février 2009
- Préparation des équipes : du 20 février au 1^{er} mars 2009
- Sélection : du 2 au 14 mars 2009
- Phase finale (huitièmes, quarts, demi et finale) : lors de la Semaine de la francophonie, du 16 au 20 mars 2009
- **Finale du concours : vendredi 20 mars 2009**
- Repas offert aux finalistes au restaurant
- Proclamation des résultats après délibération du jury et remise des prix le 23 mars 2009 en présence du recteur de l'université et de l'ambassadeur

■ SIMULATION DE CONCOURS DE DELF (B2) : TEST DE FRANÇAIS

La simulation des concours de DELF a été préparée par Mlle Florence IBANEZ, coordinatrice de français du Pôle de coopération. 26 étudiants en filières spéciale de droit se sont inscrits aux examens de DELF-DALF à la session de mars 2009. Parmi ces étudiants, 15 sont actuellement en FS2 et se sont portés candidats à une bourse d'étude en France. Les 11 autres sont étudiants en FS1. 25 étudiants sont inscrits au DELF B2 et 1 au DALF C2.

Ce diplôme, pouvant justifier de leur niveau en langue française, est sans aucun doute un atout pour les dossiers de bourses. Afin d'accompagner les étudiants dans leur apprentissage et de les préparer au mieux à l'examen, des séances de simulation d'examen ont été organisées notamment à travers des examens blancs et des entretiens de production orale. Ainsi les étudiants ont pu en amont tester leur niveau.

Lors des entretiens oraux, les étudiants ont été filmés : l'étudiant pourra prendre conscience, en se voyant, des améliorations phonétiques et même gestuelles qu'il doit effectuer.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON3, L'URDSE, L'AMBASSADE DE FRANCE ET LE MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DU ROYAUME DU CAMBODGE

4

Le **11 février 2009**, à l'Université de droit et de sciences économiques de Phnom Penh (URDSE), M. Jean-François Desmazières, ambassadeur de France au Cambodge, M. Pit Chamnan, secrétaire d'Etat en charge de l'enseignement supérieur au ministère de l'Education, de la jeunesse et des sports, M. Hugues Fulchiron, président de l'université française Jean Moulin Lyon3, et M. Yuok Ngoy, ont procédé à la signature d'une convention pour la mise en place d'un double **diplôme de Master en « Droit foncier, Droit du patrimoine »**. La création de cette nouvelle filière répond à une demande accrue en compétences **juridiques de haut niveau** dans un domaine qui connaît aujourd'hui d'importantes mutations et de nouveaux besoins.

Placée sous la cogestion du **Pôle de coopération française** de l'Université, ce master confirme la solidité et le potentiel du partenariat établi entre l'URDSE et l'université Jean Moulin Lyon3, sous l'égide duquel, depuis de nombreuses années, plus d'**une centaine de juristes cambodgiens ont été formés**.

VISITE DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON3

Le président **Hugues FULCHIRON** était à Phnom Penh du 10 au 12 février 2009 à l'occasion de la signature de la convention mentionnée ci-avant. Il en a profité pour perpétuer une tradition qui a fait ses preuves, c'est-à-dire celle de réunir les doctorants ainsi que les étudiants prévoyant de rédiger une thèse dans un avenir très proche. Cette réunion a pour but d'orienter les chercheurs et de répondre à d'éventuelles requêtes, tant sur la méthode, sur le contenu que sur la direction des thèses.

VOYAGE DE PROMOTION

Le voyage à Sihanouk Ville aura lieu les **13, 14 et 15 mars 2009**. Destiné à renforcer la cohésion des étudiants entre eux mais aussi avec l'ensemble du personnel administratif et du

corps professoral, ce voyage n'aurait de sens sans la participation des enseignants qui sont ainsi, par la présente lettre, évidemment conviés. Le programme de ce voyage est préparé par une équipe composée exclusivement d'étudiants de FS2.

CONFÉRENCE

- ❖ Le **6 février 2009**, une conférence portant sur l'**introduction au droit des contrats** présentée par Mme **Sylvie BERNIGAUD**, Professeur à l'**Université Lumière Lyon2** a eu lieu à l'URDSE. Cette conférence s'est faite à l'occasion de sa mission d'enseignement en classe de FS1 en « **droit spécial des contrats** » du **2 au 6 février 2009**.
- ❖ Le **12 février 2009**, M. **Vincent TOMKIEWICZ**, Maître de conférences à l'**Université Nice Sophia Antipolis**, a lui aussi dispensé une conférence, portant cette fois sur l'Organisation mondiale du commerce et les Pays en voie de développement. Il était pour sa part en mission dans le cadre du Master de droit international et comparé du **2 au 13 février 2009**, pour délivrer l'enseignement de « **droit du contentieux international** ».
- ❖ Clôturent cette série hivernale de conférences, M. **Antoine GAZANO**, Maître de conférences à l'**Université Nice Sophia Antipolis** s'est évertué à éclairer les étudiants sur les apports du Traité de Lisbonne à la construction européenne, le **24 février 2009**. Sa mission d'enseignement, dans le cadre du Master de droit international et comparé, qui s'est déroulée du **16 au 26 février 2009**, portait sur le « **droit des organisations internationales et régionales** ».